

Piccard, Marc

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **116 (1990)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

se fonder sur un relevé de situation clair et complet.

Ce relevé existe aujourd'hui avec le premier inventaire forestier national, réalisé entre 1982 et 1986, qui permet des constatations précises et représentatives pour l'ensemble du pays et pour ses principales régions.

La forêt suisse aujourd'hui pose les grandes questions que notre future législation en matière de forêts devra résoudre et y apporte les réponses qu'appelle le constat fait par l'IFN :

- La Suisse a-t-elle assez de forêts ?
- A qui la forêt appartient-elle ?
- Quels arbres poussent en quels endroits ?
- La forêt suisse est-elle trop vieille ?
- Quel volume de bois faut-il exploiter ?
- La forêt a-t-elle besoin de davantage de dessertes ?
- La forêt peut-elle encore nous protéger ?

D'après l'IFN, le taux de boisement de la Suisse (29%) est satisfaisant. En matière de conservation des forêts, on peut donc poursuivre la même politique que jusqu'à présent, réservant l'afforestation active pour les régions dans lesquelles existent des dangers naturels sérieux.

Considérant le système de propriété des forêts, on s'aperçoit que si pour 68,5% des forêts les propriétaires sont des bourgeoisies, des communes politiques, des corporations, des cantons ou la Confédération, 31,5% des forêts appartiennent au secteur privé. Eu égard aux atteintes croissantes portées à la forêt dont, d'un autre côté, on attend toujours plus qu'elle joue son rôle de protection, il ne paraît plus justifié de maintenir un traitement différent entre forêt publique et forêt privée : mêmes principes de planification et d'exploitation, mais soutien direct aux soins aux forêts.

Quels arbres poussent en quels

endroits ? L'IFN y répond de façon détaillée, ce qui permet à l'OFEP de conclure que, dans le cadre du rajeunissement naturel, il faut en principe favoriser la répartition des essences qui est conforme à la station, c'est-à-dire qui correspond à la nature. Lutter contre le vieillissement de nos forêts ? On ne peut pas parler à l'heure actuelle d'un vieillissement généralisé de la forêt suisse. Mais il faut néanmoins empêcher que le début de déséquilibre que l'on constate en faveur des vieux peuplements n'aille s'accroissant, en améliorant la stabilité et en comblant le déficit des jeunes peuplements.

L'exploitation des forêts quant à elle est judicieuse et d'une importance fondamentale dans l'intérêt national. On peut tout à fait admettre - et même préconiser - d'accroître cette exploitation par rapport à son volume actuel jusqu'à une limite estimée à 6 millions de mètres cubes de bois par an. Au chapitre de la desserte, l'IFN nous apprend que les forêts du Plateau et du Jura sont en moyenne suffisamment desservies. Dans les Préalpes et les Alpes en revanche, cette desserte demande à être développée, dans les limites toutefois des exigences de la protection des espèces et des biotopes.

S'interrogeant enfin sur la capacité de protection de nos forêts, on peut lire que l'efficacité de cette protection est incertaine sur quelque 6% des forêts, essentiellement dans les Alpes. Cependant, et même s'il existe des problèmes locaux, on peut considérer que les effets de protection sont en général suffisants et qu'il faut maintenir cet état de choses, voire l'améliorer.

Cette brochure peut être obtenue en allemand (d), en français (f) ou en italien (i) auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3003 Berne, au prix de Fr. 14.-. N° de commande : 310.345 d, f ou i. Prière de joindre une étiquette autocollante adressée.

élan, de sa jeunesse et reste son chef-d'œuvre ; la ligne générale en contraste avec le traitement rigoureux des bâtiments et du matériau toujours « juste ».

Dans deux autres de ses réalisations importantes, le collège du Belvédère et l'Ecole de Médecine, plus subtiles et plus latines peut-être, on trouve la même clarté des formes et des proportions et cette volonté de perfection jusque dans le détail, caractéristique de chaque œuvre de Marc Piccard.

Plus tard enfin, dans un domaine industriel, les bâtiments de la CVE à Morges, il s'exprima toujours avec la même maîtrise. Nous rencontrons un peu « Bellerive », tout est en plan, équilibré par le dessin presque mathématique des façades et par l'application systématique de l'acier et du béton.

Marc Piccard était un constructeur de grand talent, maîtrisant parfaitement l'art et les lois du métier.

Comme tous les hommes forts et indépendants, il ne rencontrait pas uniquement admiration et sympathie auprès de ses pairs.

Personnalité d'une intelligence et d'une culture rares, dotée d'un esprit souvent tranchant, sans compromis, ironique parfois devant la bêtise et la platitude, il pouvait paraître distant et critique pour ceux qui ne le connaissaient que peu.

Derrière cette apparence réservée se cachait un ami fidèle. C'est ce Marc Piccard et son excellente architecture que nous garderons en mémoire.

Frédéric Brugger

Nous nous associons totalement à l'hommage que rend ainsi à Marc Piccard son ami Frédéric Brugger. Ce que nous retenons en particulier du texte ci-dessus, c'est l'épithète « indépendant » : Marc Piccard était un homme, un homme libre, et un homme indépendant.

Un jour, il y a de cela quelques années, je m'étais hasardé à suggérer au comité de la SVIA de le nommer membre d'honneur. Le comité m'avait alors chargé de me rendre auprès de lui, pour recueillir ses impressions, car il aurait été difficile d'expliquer que le lauréat ainsi désigné ne souhaitât pas la dis-

tinction qu'on lui réservait. Je me rendis donc à Saint-Sulpice, où je fus très bien accueilli, et nous passâmes l'après-midi à discuter d'architecture et de gastronomie. Comme je prenais congé, Marc Piccard me demanda de lui remettre la liste des membres d'honneur de la SVIA ; il la reçut quelques jours plus tard, et je descendis à nouveau au chemin des Chantres ; là, il me fit savoir très clairement que cette liste ne lui convenait pas : certains étaient, selon lui, indignes d'y figurer, et il ne souhaitait pas voir son nom à leurs côtés. Il me déclara préférer « ne pas en être », et renonça donc à l'honneur qui lui était proposé.

Je garde aussi un souvenir précis de notre première rencontre ; j'avais l'intention de l'interroger sur Bellerive-Plage, et, en outre, on m'avait prié, du côté de l'Etat, de savoir ce qu'il penserait d'une éventuelle transformation de son collège du Belvédère. Je me rendis donc chez lui en compagnie de son vieil ami, l'ingénieur A. Bréguet, qu'il souhaitait voir assister à notre entretien ; vers 15 heures, je sonnai à la porte ; M^{me} Piccard nous fit entrer au salon, où Marc Piccard nous attendait, vêtu d'une veste d'intérieur grenat, et portant une petite barbe blanche qui le faisait ressembler à Pierre Brasseur à la fin de sa vie. Nous discutâmes de toutes sortes de choses. Puis M^{me} Piccard, qui s'était absentée, revint à la maison. Marc Piccard regarda alors sa montre et dit : « Comment, il est bientôt 6 heures ! Comme le temps a passé ! Eh bien sachez, Monsieur, que c'est la première fois que je parle durant presque trois heures avec un architecte sans que cela m'ennuie ! » A partir de ce moment-là, nous n'avons cessé de nous revoir ou de correspondre, et je garde plusieurs lettres écrites des calanques des Issambres, où il aimait à passer plusieurs mois chaque année, et qu'il appelait « ma thébaïde du bord de mer », lettres qui sont pour moi de vraies leçons d'architecture et de sensibilité.

Que son épouse et ses enfants, et tout particulièrement son fils Fabrice, architecte, soient assurés de mon profond chagrin et de mon meilleur souvenir.

François Neyroud

Nécrologie

† Marc Piccard, architecte

L'architecte Marc Piccard, issu de la grande famille des Piccard, est décédé le 5 décembre dernier dans sa maison de Saint-Sulpice, à l'âge de 84 ans. Depuis qu'il avait cessé son activité professionnelle, il vivait très retiré, s'occupant de sculpture, de peinture et de lecture. Marc Piccard a sans aucun dou-

te marqué l'architecture en Suisse romande durant les années 1930 à 1950.

Dans sa première grande réalisation déjà, Bellerive-Plage, il introduisait un style nouveau, assez révolutionnaire pour une époque teintée de l'Ecole de Paris. Aujourd'hui encore, Bellerive n'a rien perdu de son

